

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 089-218904183-20260223-DC26_041-CC



affiché le 25/02/26

DÉCISION DU MAIRE
N° 2026 - 041

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

**PLATEFORME DE DEMATERIALISATION ET DE PUBLICATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE –
CONTRAT**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Considérant l'offre de la société « Dematis » pour dématérialiser et publier les procédures de la commande publique pour la Ville de Tonnerre ;

DECIDE

- De signer un contrat avec l'entreprise « Dematis » sise 10 boulevard de Grenelle à Paris (75015) aux conditions suivantes :
 - Durée : 1 an
 - Montant : 540 € HT soit 648 € TTC

A Tonnerre, le 23 février 2026

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

